

# Caravelle

centre de formation

Titre Professionnel d'Enseignant de la Conduite  
automobile et de la Sécurité Routière  
(TP ECSR)

CARAVELLE FORMATION

Agrément : École de conduire : E1806900020 / Numéro déclaration d'activité : 84691810769

104 Avenue De Verdun 69330 MEYZIEU / Tel: 04 72 02 10 10

SIRET 89327971100012 / APE 8553Z

Email : [aecaravelle-meyzieu@orange.fr](mailto:aecaravelle-meyzieu@orange.fr) / <http://www.auto-ecole-caravelle.fr>

## Objectif de la formation

- Former des femmes et des hommes en vue d'exercer la profession d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

## Prérequis

- Être âgé d'au moins 20 ans.
- Être titulaire du permis de conduire de la catégorie « B » (hors période probatoire).
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation judiciaire criminelle ou correctionnelle (si doute nous en parler).
- Pas d'affection incompatible avec le maintien ou la délivrance des permis du « groupe lourd ».
- Bonne aisance verbale.
- Apprécier le contact humain.
- S'intéresser au monde de l'automobile.

## Chronologie de la formation



➤ **Lieu : GENAS**

### Formation au CCP1 et au module commun

*Soit 640 h en centre et 140 h en entreprise*

### Épreuves du CCP1

### Formation au CCP2

*Soit 250 h en Formation et 140h en centre*

### Épreuves du CCP2 avec entretien final

**PV envoyé à la DREETS**

## ACTIVITÉ CCP1

Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur

### COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- ◆ Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle et collective de formation.
- ◆ Animer une séance collective de formation à la sécurité routière.
- ◆ Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule léger.
- ◆ Évaluer le degré d'acquisition des compétences des apprenants.
- ◆ Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage.
- ◆ Repérer les difficultés d'apprentissage et essayer d'y remédier.
- ◆ Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels.

## ACTIVITÉ CCP2

Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement.

### COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- ◆ Analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation.
- ◆ Construire et préparer une action de sensibilisation.
- ◆ Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des usagers et de l'environnement.
- ◆ Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer

# Programme de formation au titre professionnel Enseignant de la sécurité et de la conduite routière

## Les modules communs Activité 1 / Activité 2 et CCP1 / CCP2

### MODULE PEDAGOGIQUE

- Les concepts de bases de l'ingénierie pédagogique
- Les caractéristiques spécifiques de la relation formative à la circulation routière et la posture professionnelle de l'Enseignant de la conduite et de la sécurité routière
- L'appropriation des outils et des ressources pédagogiques ;  
Le REM

### MODULE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE

- Les responsabilités, citoyennes, juridiques et sociales du conducteur
- Le code de la route et les enjeux de la réglementation de la sécurité et de la circulation routière
- Le cadre administratif et juridique de l'activité
- La réglementation et l'organisation administrative et commerciale des établissements d'enseignement la conduite et la sécurité routière
- Le cadre social : droit du travail et convention collective

### MODULE DE SECURITE ROUTIERE

- La circulation routière (parc automobile, réseau routier...)
- L'accidentologie (évolutions statistiques, système Homme/Véhicule/Environnement, notion de risque routier, analyse des causes à partir des grands thèmes de la sécurité routière ...)
- Notions sur le continuum éducatif et sa traduction opérationnelle
- Les acteurs de la sécurité et de la circulation routière

### MODULE PSYCHOLOGIE ET PHYSIOLOGIE

- Analyse de la tâche appliquée à la conduite d'un véhicule :
  - Vision, perception et analyse
  - Prise de décision
- Physiologie du conducteur :
  - Le fonctionnement des différents organes sensoriels
  - L'activité cérébrale l'analyse des réactions et leurs influences
  - L'influence des facteurs psychologiques et sociaux sur la construction des comportements des usagers
  - La relation individuelle aux risques routiers

### MODULE MECANIQUE

- L'automobile : les caractéristiques techniques, mise en conformité et réglementation des véhicules
- Mécanique et technologies automobiles
- Physique et dynamique liées à la conduite automobile
- Les obligations techniques et réglementaires : entretien et contrôle technique.

## MODULE CONTENUS

- Le permis de conduire : conditions de l'inscription, d'examen et d'obtention des différentes catégories ; aptitude physique ; gestion des handicaps.
- Les notions d'assurance automobile
- Les principes généraux de développement durable (les enjeux du développement durable ; l'éco-mobilité : les modes alternatifs de transports disponible sur le territoire ; l'éco-conduite...)
- Les comportements en cas d'accident.

## MODULE CONSTRUCTION ET PREPARATION D'UNE SEANCE

- Typologie et caractéristiques des publics en formation à la conduite et à la sécurité routière
- Les méthodologies de construction d'un module ou d'un projet pédagogique d'enseignement de la sécurité routière et conduite routière
- Le choix de méthodes, des moyens, et des outils pédagogiques de l'enseignant de la sécurité et conduite routière

## MODULE EVALUATIONS DE L'APPRENTISSAGE DE LA SECURITE ET CONDUITE ROUTIERE

- Bases théoriques de l'évaluation et des concepts associés
- Base en docimologie
- Les différents types d'évaluation : rôles et spécificités dans l'apprentissage de la sécurité et de la conduite routière
- Outils de suivi et d'évaluation spécifiques à l'apprentissage de l'enseignement de la sécurité et conduite routière
- Les techniques suscitant l'auto évaluation

## MODULE FORMATION ET ANIMATION

- Les caractéristiques spécifiques de la relation formative avec un public d'apprenants conducteurs
- Les techniques de communication interpersonnelle
- Les techniques d'apprentissage
- Les techniques de gestion de l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage
- Les méthodes de gestions d'un groupe d'apprenants conducteur
- L'adaptation des séances au contexte pédagogique : effectif, niveau, caractéristiques des apprenants, durée,...
- La gestion des conflits (typologie des conflits, les leviers d'action

## MODULE SPECIFIQUE A LA PEDAGOGIE DE LA CONDUITE SUR VEHICULE léger

- La pédagogie sur véhicule à double commande
- Les caractéristiques techniques du véhicule à double commande et les conditions d'utilisation (conduite personnelle, démonstrations et interventions d'urgence)
- Les méthodes } Les différentes étapes de préparation et d'animation en sécurité d'une séance de formation à la conduite
- La gestion du stress
- Les facteurs de stress en situation de conduite
- Les leviers d'action
- L'anticipation des risques potentiels dans l'enseignement de la sécurité et de la conduite routière
- Typologie des risques liés à l'environnement
- Typologies des risques issus de l'apprenant conducteur et des autres usagers
- Techniques d'analyse de l'environnement routier et d'anticipation des risques induits par la situation d'apprentissage de la conduite routière
- Typologie des actions préventives et correctives

**MODULE REMEDIATION  
AUX DIFFICULTES DE  
L'APPRENTISSAGE  
APPLIQUEES A  
L'ENSEIGNEMENT DE LA  
CONDUITE ET DE LA SECURITE**

- Les processus d'apprentissage
- Les principales difficultés d'apprentissage liées à la conduite et des connaissances y afférent
- Les différences intra et inter individuelles dans le traitement de l'information } Techniques de remédiation des apprentissages : applications et limites

**MODULE ANALYSE D'UNE  
DEMANDE RELATIVE A  
UNE PRESTATION DE  
SENSIBILISATION**

- Les actions de sensibilisation à la sécurité routière dans le respect du continuum éducatif
  - Les étapes du continuum éducatif
  - Les principaux types de bénéficiaires, leurs problématiques et les actions de sensibilisation adaptées
  - Les acteurs principaux pour l'application des programmes
- L'appréhension du cadre administratif, juridique, et économique lié à la conduite d'actions de la sensibilisation à la sécurité et conduite routière
  - La prévention du risque routier professionnel
  - Le cadre réglementaire des différentes prestations de sensibilisation à la sécurité routière
  - Prestations générales des établissements d'enseignement de la sécurité et conduite routière et conditions générales de vente
- Les techniques d'élaboration d'une proposition
  - La phase d'analyse des besoins du commanditaire
  - Les techniques d'entretien avec le commanditaire des prestations : les étapes de l'entretien ; l'écoute active ; les techniques de questionnement ; la reformulation ; les techniques d'argumentation d'une proposition
  - L'élaboration et la formalisation d'une proposition
- Les outils de communication
  - La rédaction des courriers et des documents professionnels

**MODULE CONSTRUCTION ET  
PREPARATION D'UNE ACTION DE  
SENSIBILISATION A LA SECURITE  
ROUTIERE**

- Adaptation des méthodes et des techniques aux publics cibles
  - L'appréhension de la sécurité et de la circulation routières par les différents publics
  - L'adaptation des modalités pédagogiques des actions de sensibilisation selon le public cible
- Les étapes d'élaboration d'une action de sensibilisation dans le respect de l'engagement contractuel
  - Techniques d'identification des besoins
  - La construction d'une action de sensibilisation à la sécurité routière
  - Le choix de ressources et méthodes pédagogiques des actions de sensibilisation selon les publics identifiés
  - Les outils et méthodes d'évaluations adaptés aux actions de sensibilisation

**MODULE ANIMATION  
D'UNE SEANCE DE  
SENSIBILISATION A LA  
SECURITE ROUTIERE ET AU  
RESPECT DE  
L'ENVIRONNEMENT**

- Techniques d'élaboration et d'exploitation d'une phase de diagnostic
  - Représentations et attentes du groupe
  - Analyse des comportements et de la conduite des participants
  - Auto-évaluation du groupe }
- Techniques d'animation et de co-animation adaptées aux publics visés
  - Adaptation du scénario au public
  - Respect du rôle de chacun
  - Gestion du temps
- Exploitation d'une phase analyse
  - Norme et contexte social
  - Compétences perçues et sentiment d'auto-efficacité
  - Elaboration d'une phase d'ajustement

**MODULE EVALUATION DES  
DISPOSITIFS**

- L'évaluation des actions de sensibilisation
  - Critères d'évaluation des actions de sensibilisation à la sécurité routière
  - Les limites des dispositifs des actions de sensibilisation
- Confrontation de ses pratiques professionnelles
  - Les concepts de « valeur », « représentation », « rôle », « attitude », « opinion », « fait », « émotion » et « jugement »
  - La pratique réflexive pour l'analyse de ses pratiques en vue de leur évolution
  - Les limites de l'autoévaluation
  - Echanger avec ses pairs

**TARIFS**

- A partir de 9000 Euros Ttc